BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2227

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

433 332 996 RCS Annecy.
BENEDETTI-GUELPA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 6072600.00 EUR.
Adresse : 81, Place Aristide Berges, 74190 Passy.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : BENEDETTI-GUELPA, société par actions simplifiée au capital de 6 072 600 euros, siège social : PASSY (74190) 81 place Aristide Berges, 433 332 996 RCS ANNECY. GANNAZ PORZIO, société par actions simplifiée au capital de 541 101 euros, siège social : PASSY (74190) 800 chemin des Sablières, 606 420 644 RCS ANNECY. Fusion par voie d'absorption par la société BENEDETTI-GUELPA de la société GANNAZ PORZIO, avec effet au 1er janvier 2027. Evaluation de l'actif et du passif de la société GANNAZ PORZIO dont la transmission à la société BENEDETTI-GUELPA est prévue : actif : 4 089 005,39 euros, passif : 3 624 641,64 euros. En raison de la détention de la totalité des actions de la société Absorbante et de la Société Absorbée par la même société mère, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, conformément aux dispositions de l'article L236-3 du code de commerce. Le projet de fusion a été établi en date du 26 octobre 2026 et a été déposé le 3 novembre 2026 au Greffe du Tribunal de Commerce d'Annecy pour la société BENEDETTI-GUELPA et pour la société GANNAZ PORZIO..